



## PROVINCE DE QUÉBEC PAROISSE DE SAINT-CÔME

À une **séance ordinaire** du Conseil municipal, dûment convoquée et tenue le **mardi 20 octobre 2015 à 19h00** au lieu ordinaire des séances étaient présents :

**Martin Bordeleau**, *maire*  
**Jean-Pierre Picard**, *conseiller siège no 1*  
**Guy Laverdière**, *conseiller siège no 2*  
**Marie-Claude Thériault**, *conseillère siège no 3*  
**François Chevrier**, *conseiller siège no 4*  
**Manon Pagette**, *conseillère siège no 5*  
**Michel Venne**, *conseiller siège no 6*

Formant le conseil au complet et siégeant sous la présidence de Martin Bordeleau, maire. Alice Riopel, directrice générale est aussi présente.

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire demande un moment de recueillement et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire, après vérification déclare l'assemblée ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX
5. DÉPÔT PROCÈS VERBAL DE CORRECTION
6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES
7. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS

#### FINANCES

8. RAPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES
9. AUTORISATION VIREMENTS DE CRÉDIT
10. ADOPTION DES COMPTES
11. REMBOURSEMENTS DE TAXES

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

12. PÉRIODE DE QUESTIONS
13. PAUSE

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - 2<sup>E</sup> VERSEMENT 2015
15. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE – RÉGLEMENTATION ALARMES  
INTRUSION SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC MATAWINIE
16. PROPOSITION CONTRÔLE ANIMALIER
17. VERSEMENT ENTREPRENEUR – CASERNE DE POMPIER

**GESTION DU TERRITOIRE**

18. ENTENTE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'UNE PARTIE DU TNO DE LA MRC DE MATAWINIE
19. AVIS DE MOTION-MODIFIER RÈGLEMENT NO 428-2007 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-CÔME

**LOISIRS, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE**

20. ADOPTION DES POLITIQUES ET ORIENTATIONS DES LOISIRS
21. DEMANDE CLUB MOTONEIGE-SUBVENTION ET DROIT DE CIRCULER

**DIVERS**

22. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS
23. PÉRIODE DE QUESTIONS
24. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**373-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Adopté

**ADMINISTRATION**

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**374-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux de **la séance ordinaire du 21 septembre 2015** soient adoptés.

Adopté

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**375-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux de **la séance extraordinaire du 15 octobre 2015** soient adoptés.

Adopté

4. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Présentation du rapport de M le maire.

- 22 septembre : reconnaissance pour Monsieur Yvon Jubinville à l'Assemblée nationale
- 24 septembre : congrès FQM-Pacte fiscal
- 29 septembre : rencontre avec Monsieur Castonguay-point de service Saint-Côme
- 17 octobre : souper spaghetti Les Amis de Marie

- 19 octobre : rencontre avec les représentants de la Zec Lavigne
- Travaux d'aqueduc du Rang 7- état des travaux
- 2 postes de déneigeurs à remplacer
- Les rencontres concernant le budget 2016 débutent ce samedi 24 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre
- Samedi 24 octobre-soirée Rodéo Fest à Sainte-Marcelline

#### 5. DÉPÔT PROCÈS VERBAL DE CORRECTION

NIL

#### 6. CORRESPONDANCES SIGNIFICATIVES

##### **2059 Yvan Gaudet**

Demande municipalisation et prolongement du réseau d'aqueduc pour la rue Régina sur une distance de 110 mètres.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**376-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que les plans présentés étant conformes à nos règlements et politiques, la rue Régina soit acceptée en probation.

Adopté

##### **2060 Comité Historique Saint-Côme**

Réitère leur demande de subvention. Prévoit donner aperçu des coûts début décembre.

Transmet accusé réception- à l'étude au budget

##### **2062 Centraide Lanaudière**

Demande de don

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**377-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 200 \$ libellé au nom de Centraide Lanaudière et constituant notre don pour l'année 2015.

Adopté

##### **2067 Gilles Lepage-Pétition**

Pétition de 19 noms demandant installation d'une pancarte de ne pas utiliser les freins Jacob près de la chicane de la 22<sup>e</sup> Avenue.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**378-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que, considérant que ni la municipalité ni le Ministère des Transports ne peut demander aux camionneurs de ne pas utiliser

leurs freins moteurs, une demande sera faite auprès du MTQ afin d'installer des panneaux indiquant aux camionneurs que afin de diminuer le bruit occasionné par l'utilisation de leurs freins moteurs nous leur demandons leur collaboration pour une utilisation modérée.

Adopté

**2070 MAMOT**

Transmet proportion médiane à 100 % et facteur comparatif à 1.00 pour année 2016

**2071 Association des propriétaires du Lac Côme inc.**

Remerciements pour les travaux entrepris et réitère demande pour certains travaux encore non réalisés.

Transmet accusé réception

**2072 Association Notre-Dame du Lac-Clair**

Demande limitation de vitesse, chemin du Lac-Clair et chemin Laporte

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**379-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers qu'une demande soit transmise au Ministère des Transports afin que des panneaux de limite de vitesse soient installées sur le chemin du Lac Clair ainsi que sur le Chemin Laporte.

Adopté

**2073 CRÉVALE-OSER JEUNES**

Renouvellement de notre certification OSER-JEUNES. La contribution rappelle à tous que nous choisissons que la persévérance scolaire et la réussite de chaque jeune lanauois demeurent une priorité régionale.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**380-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 100 \$ libellé à CREVALE constituant notre renouvellement de notre certification OSER-JEUNES.

Adopté

**2076 Chambre de Commerce Saint-Côme**

Invitation à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le mardi 27 octobre à 19h00 à la salle du Conseil

M. le maire sera présent à l'Assemblée

**2077 APSAM**

Rappel-invitation à la rencontre du regroupement régional qui se tiendra le 22 octobre au Château Joliette, de 8h30 à 15h au coût de 45 \$ (dîner inclus). Inscription sur Internet avant le 16 octobre.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**381-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 90 \$ libellé au nom de APSAM

pour deux inscriptions à 45 \$ chacune, soit Pamela Vallière et Serge Mc Cabe à la rencontre de regroupement régional qui se tiendra le 22 octobre au Château Joliette.

Adopté

**2080 Diane Primeau**

Propriétaire du 1250 Rang 7, demande la possibilité d'asphalter le bout de chemin manquant devant chez-elle. Aimerais savoir si le réseau d'aqueduc se rendra jusqu'au bout du rang 7 éventuellement.

Transmet accusé réception

**2081 MAMOT**

Transmet renseignements concernant compensation tenant lieu de taxes au montant de 6 247 \$.

**2082 Comité organisateur Fête de Noël**

Demande contribution financière de 500 \$ afin de payer les présents offerts par le Père Noël

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**382-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque de 500 \$ libellé au nom de Association des pompiers de Saint-Côme constituant notre contribution à la Fête de Noël.

Adopté

**2083 Mario Baillargeon**

Demande municipalisation d'un chemin sur le terrain 41 rue Edna-McGurrin et un branchement au réseau d'aqueduc.

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**383-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que les plans reçus pour la municipalisation de la rue Edna-McGurrin sont conformes à notre réglementation et que les travaux demandés soient autorisés.

Adopté

7. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS

**Madame la conseillère Manon Pagette**

- Modifier l'horaire de l'infirmière rurale (à venir)

**Monsieur le conseiller François Chevrier**

- Spectacle d'humour le 21 novembre prochain au profit de l'École Saint-Côme

**Madame la conseillère Marie-Claude Thériault**

- Rencontre Fête Nationale 2016 pour organisation
- Anneau de glace-en projet

**Monsieur le conseiller Guy Laverdière**

- Bref-révision du plan de gestion des matières résiduelles jusqu'en 2022 pour collecte à 3 voies

## AUTORISATION D'ACHATS

**Travaux sinistre sécurité civile**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**384-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **6 323,65\$ à Excavation Ardi** et constituant le paiement pour les travaux exécutés suite au sinistre survenu le 30 novembre 2011, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «SINISTRE SÉCURITÉ CIVILE» (02 230 00 442 ).

Adopté

**Achat gravier voirie**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**385-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **2 078,48\$ à Benoît Venne Excavation** et constituant le paiement pour l'achat de gravier pour divers travaux de voirie, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «GRAVIER CHEMIN ET AUTRES» (02 320 00 622 ).

Adopté

**Inspection des camions voirie et déneigement**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**386-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **1 577,45\$ à Lachance Vitres d'Autos et** constituant le paiement pour le service d'inspection de nos camions de voirie cette dépense sera prélevée et distribuée pour **60%** à même les postes budgétaires suivants «DÉNEIGEMENT ENTRETIEN MACK BLANC» (02 330 02 525) et «DÉNEIGEMENT ENTRETIEN MACK BLEU» (02 330 010525) et pour **40%** à même les postes budgétaires suivants «VOIRIE ENTRETIEN MACK BLEU» (02 326 00 525) et «VOIRIE ENTRETIEN MACK BLANC» (02 327 00 525)

Adopté

**Achat pièces camion INTER 2009**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**387-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **2 075,82\$ à Inter-Lanaudière** et constituant le paiement pour achat de pièces , cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «DÉNEIGEMENT ENTRETIEN INTER» (02 330 00 525 ).

Adopté

**Travaux entretien réseau d'aqueduc**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**388-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **1 931,58\$** à **Fosses Septiques St-Côme** et constituant le paiement pour des travaux d'excavation faisant partie de l'entretien du réseau d'aqueduc, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «ENTRETIEN RÉSEAU D'AQUEDUC» (02 413 00 521).

Adopté

**Travaux bornes sèches**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**389-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **2 989,35\$** à **Pierre Bertrand Traitement de l'eau inc.** et constituant le paiement pour du matériel et des travaux des bornes sèches, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «IMMOBILISATION BORNES SÈCHES» (03 310 00 725).

Adopté

**Travaux bornes sèches**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**390-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **3 311,28\$** à **Fosses Septiques St-Côme** et constituant le paiement pour des travaux d'excavation reliés à l'installation des bornes sèches, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «IMMOBILISATION BORNES SÈCHES» (03 310 00 725).

Adopté

**Pulvérisation Rang 7**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Deux soumissions ont été présentées pour l'exécution des travaux de pulvérisation de 1,3 km sur le Rang 7;

- Excavation Majeau inc. au coût de 6 630,00 \$
- Asphalte Général inc. au coût de 4 125,60 \$
- Taxes non incluses

**391-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **4 742,72\$ tx incl** à **Asphalte Générale** et constituant le paiement pour des travaux de pulvérisation de 1,3 km sur le Rang 7 cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «GRAVIER ET ENTRETIEN CHEMIN » (02 320 00 622)

Adopté

**Travaux excavation Rang 7**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**392-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **46 319,98\$** tx incl à **Rémi Forget** et constituant le paiement pour travaux d'excavation dans le cadre du prolongement d'aqueduc sur le Rang 7, cette dépense sera prélevée à même le poste budgétaire «IMMOBILISATION AQUEDUC RANG 7» (03 310 00 745).

Adopté

**Déneigement Domaine Alexandre**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**393-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des conseillers que, considérant une offre de **Déneigement D.C.** pour le Domaine Alexandre présentant un maintien des prix proposés tel que suivant pour les cinq (5) prochaines années;

2015/2016 ; 3 500\$

2016/2017 ; 3 550\$

2017/2018 ; 3 600\$

2018/2019 ; 3 650\$

2019/2020 ; 3 700\$

La municipalité accepte cette offre pour la saison 2015/2016 et s'engage à fournir 19 verges de sable.

La directrice générale est par la présente autorisée à émettre un chèque au montant de **3 500,00\$** à **Déneigement D.C.** constituant le paiement pour l'année 2015/2016, cette dépense sera facturée aux utilisateurs concernés.

Adopté

**FINANCES****8. RAPPORTS**

La directrice générale remet en début d'assemblée un **état des revenus et dépenses en date d'aujourd'hui** aux membres du conseil municipal.

**9. AUTORISATION VIREMENTS DE CRÉDIT**

NIL

**10. ADOPTION DES COMPTES**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**394-2015**

La directrice générale dépose aux membres du conseil une liste des comptes payés et impayés. Les membres du conseil municipal ayant voté, et la directrice générale ayant procédé à l'émission chèques numéro **13072; 13082 à 13119; 13170 à 13180; 13182 à 13186 et 13226 à 13272** certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les comptes et déboursés du mois **de septembre 2015**, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la liste des comptes et



déboursés du mois de **septembre 2015** totalisant **413 057,85 \$** soit adoptée et que les factures soient payées telles que présentées.

Adopté

#### 11. REMBOURSEMENTS DE TAXES

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**395-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que suite à l'émission de certificats de la MRC et des taxes payées en trop, des remboursements totalisant un montant de **479,12\$** soient effectués selon la liste déposée aux membres du conseil.

Adopté

#### PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

#### 13. PAUSE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**396-2015**

Il est présentement 20 h 05 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit suspendue dix (10) minutes pour une pause.

Adopté

MONSIEUR LE MAIRE DE MANDE LE VOTE

**397-2015**

Il est présentement 20 h 20 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Picard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit rouverte.

Adopté

#### SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 14. SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC - 2<sup>E</sup> VERSEMENT 2015

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**398-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit par la présente autorisée à émettre un chèque au **MINISTRE DES FINANCES** au montant de **159 153,00\$** constituant le deuxième versement pour les services de la **Sûreté du Québec** pour l'année **2015**, soit le **31 octobre 2015**.

Adopté

15. DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE – RÉGLEMENTATION ALARMES  
INTRUSION SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC MATAWINIE

**Délégation de compétence en matière de réglementation sur les alarmes intrusion sur le territoire de la MRC de Matawinie**

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

Considérant que la Sûreté du Québec offre d'appliquer elle-même le règlement sur les alarmes intrusion sur le territoire de la MRC de Matawinie afin de rendre plus efficace la gestion dudit règlement et ainsi tenter de limiter le nombre d'appels et déplacements inutiles des effectifs policiers;

Considérant que cette question a été soumise au Comité de sécurité publique qui s'est positionné de manière favorable à cette initiative de la Sûreté du Québec et recommande au Conseil de la MRC d'adopter une résolution en ce sens;

Considérant que pour ce faire, il est nécessaire de modifier le règlement harmonisé actuel et qu'il serait souhaitable qu'un tel règlement soit adopté par la MRC plutôt qu'adopté par chacune des municipalités et ce, à chaque modification ultérieure;

Considérant que par sa résolution CM-328-2015, le conseil de la MRC demande aux municipalités d'adopter une résolution afin de déléguer à la MRC la compétence en matière de règlement sur les alarmes intrusion sur le territoire de la MRC de Matawinie;

**399-2015**

En conséquence les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Paroisse de Saint-Côme délègue à la MRC sa compétence en matière de règlement sur les alarmes intrusion afin qu'un règlement soit adopté par le Conseil de la MRC et sera applicable par la sûreté du Québec sur tout le territoire de la MRC de Matawinie.

Adopté

16. PROPOSITION CONTRÔLE ANIMALIER

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**400-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Manon Pagette et résolu à l'unanimité des conseillers que Martin Bordeleau, maire ou Michel Venne, maire suppléant et Alice Riopel, directrice générale ou Isabelle Venne, signataire autorisée soient, par la présente, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité un contrat pour les services de contrôle animalier conformément à notre réglementation municipale en vigueur avec **Le Carrefour Canin de Lanaudière** au montant annuel approximatif de 15 000,00\$.

Adopté

17. VERSEMENT ENTREPRENEUR – CASERNE DE POMPIER

Demande de paiement constituant le certificat de paiement No 8 au montant de **35 927,42\$** à la firme **BERNARD MALO INC.** et libérant les retenues, ainsi que les quittances finales des fournisseurs et sous-traitants pour les travaux de construction de la caserne de pompiers.

Cet item est mis à l'étude pour la séance du mois de novembre

**GESTION DU TERRITOIRE**

## 18. ENTENTE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES D'UNE PARTIE DU TNO DE LA MRC DE MATAWINIE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**401-2015**

Les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par monsieur le conseiller Guy Laverdière et résolu à l'unanimité des conseillers que la Paroisse de Saint-Côme conserve le statu quo relativement aux coûts des services tels qu'établis à l'ARTICLE 8 de l'entente relative aux services de collecte et de gestion des matières résiduelles d'une partie du territoire non organisé intervenue entre la MRC de Matawinie et la Paroisse de Saint-Côme.

Adopté

## 19. AVIS DE MOTION-MODIFIER RÈGLEMENT NO 428-2007 RELATIF À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-CÔME

Monsieur le conseiller Michel Venne dépose un avis de motion, voulant qu'il y ait présentation lors d'une prochaine séance du conseil d'un règlement ayant pour effet de modifier le règlement no 428-2007 relatif à la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la Paroisse de Saint-Côme et demande une dispense de lecture, une copie du règlement étant remise à tous les membres du Conseil.

**LOISIR, SPORT, CULTURE, TOURISME & VIE COMMUNAUTAIRE**

## 20. ADOPTION DES POLITIQUES ET ORIENTATIONS DES LOISIRS

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**402-2015**

Les membres du conseil municipal ayant au préalable pris connaissance du document et voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Paroisse de Saint-Côme adopte par la présente les Politiques et Orientations des Loisirs tel que présentées et procède à son application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Adopté

## 21. DEMANDE CLUB MOTONEIGE-SUBVENTION ET DROIT DE CIRCULER

Le Club Motoneige St-Côme demande un soutien financier pour la saison 2015-2016;

Cette demande est mise à l'étude pour les prochaines prévisions budgétaires.

Le Club Motoneige St-Côme demande également une autorisation de circuler sur certaines rues et d'emprunter des traverses selon la liste présentée;

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**403-2015**

Les membres du conseil ayant tous voté, il est proposé par monsieur le conseiller François Chevrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité **accepte** la liste des traverses de routes ainsi que les rues utilisées pour rejoindre les sentiers, soit :

- 1- Chemin de la Montagne + ou - 100 mètres
- 2- Rue Ovide
- 3- 22<sup>e</sup> Avenue
- 4- Rue Jean Baptiste Lepage à droite + ou - 250 mètres + rue Jacques Gaudet
- 5- Rang des Venne jusqu'au Lac Émile
- 6- Rue Jean Baptiste Lepage à gauche
- 7- Rue Bernard
- 8- 34<sup>e</sup> Avenue à gauche
- 9- Terrain vacant rond-point Raymond à droite
- 10- 36<sup>e</sup> Avenue à gauche
- 11- 39<sup>e</sup> Rue, traverse pour la rivière
- 12- Rang 7
- 13- 55<sup>e</sup> Rue jusqu'à la 57<sup>e</sup> Avenue
- 14- Rang 9 sur + ou – 200 mètres
- 15- Coin du rang 9 et du chemin de l'ancien dépotoir (rue Gérard)
- 16- 57<sup>e</sup> Rue sur 100 mètres, garage Yves Morin
- 17- Rue des Pommiers

Liste des **traverses** que la municipalité doit signaler :

- le rang Grand Beloeil
- Rang 9
- Rang 7
- Rang des Venne

Adopté

## **DIVERS**

### 22. AFFAIRES NOUVELLES & AUTORISATION D'ACHATS

NIL

### 23. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la période de questions ouverte et invite les personnes présentes dans l'assemblée à s'exprimer.

### 24. LEVÉE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DEMANDE LE VOTE

**404-2015**

Il est présentement 20 h 55 et les membres du conseil municipal ayant voté, il est proposé par madame la conseillère Marie-Claude Thériault et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

Adopté

---

**Martin Bordeleau**  
**Maire**

---

**Alice Riopel**  
**Directrice générale**